

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 1^{er} mars 2022

LE CEREMA ET LE SHOM LANCENT CONJOINTEMENT UN APPEL À PROJETS SUR LE THÈME « INNOVATION : TRAFIC MARITIME DU LARGE AU PORT »

L'objectif de cet appel à projets est, pour le Cerema et le Shom, de détecter et soutenir des entreprises porteuses de solutions innovantes pour le secteur maritime. Ces dernières devront répondre de manière concrète et opérationnelle à des problématiques identifiées par les organisateurs, en particulier de navigation et d'accès aux ports. Cet appel à projets, en partenariat avec l'ENSM, le GICAN, les Pôles Mer, Port Atlantique La Rochelle et le Port de Marseille Fos, se déroule dans le cadre de CeremaLab et du lab du Shom.

POURQUOI CET APPEL À PROJETS ?

L'impact du changement climatique, conjugué à la crise sanitaire et économique, ont poussé le Cerema¹ à s'engager pour l'innovation au service d'une économie sobre et de l'emploi dans les territoires.

Comment ? En mettant son expertise, ses plateformes technologiques, ses capacités de recherche, de développement et d'expérimentation à la disposition des startups et PME, via son dispositif CeremaLab. Le Cerema, par sa connaissance des acteurs territoriaux, son expertise thématique mais aussi par l'ouverture de son écosystème, peut aider ces entreprises à rendre leurs solutions robustes et à trouver leur marché.



Dans le cadre de son 1^{er} appel à projets CeremaLab, le Cerema a récompensé cinq entreprises dont les solutions permettront de faire face au changement climatique avec une plus grande résilience. Avec son 2^e appel à projets organisé à l'échelle régionale en Région Grand Est le Cerema a distingué des acteurs locaux porteurs de solutions innovantes dans les domaines du Bâtiment Résilient et des Mobilités du futur. Il franchit une nouvelle étape avec ce **troisième appel à projets organisé conjointement avec le Shom**, et ayant vocation à faire émerger des innovations dans le domaine maritime.

Le Shom² est le service hydrographique national français. À ce titre, il a pour mission de contribuer à la sécurité de la navigation dans les zones de responsabilité nationale (plus de 10 millions de km²). Pour ce faire, le Shom produit des cartes marines et des ouvrages nautiques.

¹ Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

² Service hydrographique et océanographique de la Marine

L'arrivée de la **e-navigation** et du modèle universel de données hydrographiques associé, la S-100, vont conduire le Shom à renouveler son offre de produits et services. C'est dans ce contexte qu'a été créé en 2021 le laboratoire d'innovation du Shom, le *lab*, dont l'activité principale est le développement et l'accompagnement de projets d'innovation. Au travers du *lab*, le Shom contribue à l'innovation maritime et interagit avec le tissu économique par le biais en particulier d'appels à projets co-organisés avec des partenaires.



Un 1^{er} appel à propositions, lancé par le Shom et le Pôle Mer Atlantique sur le thème des futurs produits et services hydro-océanographiques (HYDRO 3.0) fin 2020, a permis de distinguer trois projets innovants. Cet appel à projets constitue une nouvelle opportunité pour coconstruire des réponses innovantes aux enjeux du trafic maritime.

Le Shom et le Cerema sont complémentaires sur ce domaine d'activité et ont signé en 2018 une convention cadre de partenariat, en vue de travailler ensemble et de porter une vision commune auprès des décideurs. **Cet appel s'inscrit dans cette volonté de continuer à collaborer sur des projets innovants, et associe des partenaires de premier plan : l'[ENSM](#), le [GICAN](#), les [Pôles Mer](#), [Port Atlantique La Rochelle](#) et le [Port de Marseille Fos](#).**



QUEL EST L'OBJET DE CET APPEL À PROJETS ?

Le Cerema et le Shom souhaitent détecter et soutenir des entreprises porteuses de solutions innovantes dans le domaine maritime. Il s'agit de répondre de manière concrète et opérationnelle aux enjeux de l'appropriation et de l'utilisation des nouvelles technologies dans le secteur maritime, mais aussi aux problématiques environnementales dans les ports. **L'objectif est de renforcer le recours aux nouvelles technologies dans le secteur maritime, et ainsi favoriser l'émergence de nouveaux moyens et usages dans ce secteur.**

Le Cerema et le Shom comptent accompagner, accélérer et mettre en visibilité les solutions sélectionnées.

QUI PEUT CANDIDATER ET POUR QUELS PROJETS ?

Toutes les startups et les PME indépendantes françaises³ qui proposent des solutions innovantes en lien avec la thématique de cet appel à projets.

Les candidats pourront soumettre notamment des projets concernant les sous-thématiques suivantes :

- acquisition et partage de données de navigation, e-navigation ;
- automatisation du trafic ;
- formation, adaptation, acceptation des nouvelles technologies ;
- navigation autonome ;
- observation du trafic, analyse de risques, traitement de données « multi-formes » à fusionner pour en extraire des connaissances ;
- optimisation des routes pour une arrivée « just in time » à quai : routage, pilotage dont éco-pilotage et optimisation des routes et des temps d'occupation des quais ;
- prévention du risque et sécurité dans les ports : hydrographie, suivi environnemental, état de mer, transition écologique ;
- surveillance de la navigation.

³ Plus d'informations dans l'article 3 du règlement de l'appel à projets, téléchargeable sur la [page web dédiée à cet appel à projets](#).

Sont attendus, par exemple, des projets contribuant à des thèmes aussi variés que : l'arrivée au port « just in time », le nettoyage des bassins portuaires, la collecte des données de navigation, ou l'appropriation de nouveaux outils numériques par les personnels navigants ou portuaires. Le spectre de l'appel est large afin de susciter le plus de candidatures possibles et de stimuler l'innovation.

Les innovations peuvent être de toute nature – technique, non technique, matérielle, numérique – et doivent être portées exclusivement par des startups ou PME.

Les projets présentés doivent se situer **au moins au niveau TRL 3 (preuve de concept expérimentale)**.

QUELS BÉNÉFICES POUR LES ENTREPRISES LAURÉATES ?

Les entreprises lauréates pourront notamment bénéficier de l'accompagnement suivant pour une période de 12 mois :

- la mobilisation d'une expertise technique de référence par des experts ou des chercheurs du Cerema ou du Shom (jusqu'à 5 jours d'expertise gratuite au total) ;
- l'accès aux ressources du Cerema ou du Shom (notamment plateformes technologiques, matériels spécifiques...) à des conditions privilégiées ;
- l'accès, la mise en relation et la mise en visibilité de l'entreprise et du projet dans le réseau partenarial et institutionnel du Cerema et du Shom.

Plus d'informations dans le règlement de l'appel à projets⁴ qui fait foi.

QUEL CALENDRIER⁵ ?

- **1^{er} mars 2022** : lancement de l'appel à projets
- **Du 1^{er} mars au 15 avril 2022** : dépôt des dossiers de candidature
- **15 avril 2022** : clôture des candidatures
- **Du 18 avril 2022 au 27 mai 2022** : phase de présélection des lauréats
- **Mardi 14 juin** : comité de sélection des entreprises présélectionnées (jury)
- **28 au 30 juin 2022** : annonce des résultats à l'occasion du salon Euromaritime à Marseille

Pour en savoir plus, rendez-vous sur la page web dédiée à cet appel à projets :

<https://www.cerema.fr/fr/ceremalab/aap-conjoint-cerema-shom>

À propos du Cerema et de son dispositif CeremaLab

Le **Cerema** est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Il est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets et les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique.

CeremaLab est un dispositif dédié aux PME innovantes et aux startups développant des produits et services en lien avec les domaines d'activité du Cerema, pour accélérer leurs projets et augmenter leur impact sur les territoires. Il s'inscrit dans l'objectif de **Clim'adapt** – l'institut Carnot du Cerema – d'accroître ses interactions de recherche partenariale bilatérale

⁴ Le règlement de l'appel à projets est téléchargeable sur la [page web dédiée à cet appel à projets](#).

⁵ Dates indicatives, susceptibles de modifications de la part des Organisateur. Les structures candidates doivent se tenir informées en consultant régulièrement la page web de l'appel à projets.

avec les entreprises de petite taille. CeremaLab fait partie du réseau d'incubateurs Greentech du Ministère de la Transition écologique. Il collabore avec bpifrance, au profit des startups et des PME innovantes.

À propos du Shom et de son dispositif Lab du Shom

Le [Shom](#)⁶, opérateur public pour l'**information géographique maritime et littorale de référence**, est un établissement public rattaché au ministère des Armées. Il a pour mission de connaître et décrire l'environnement physique marin dans ses relations avec l'atmosphère, avec les fonds marins et les zones littorales, d'en prévoir l'évolution et d'assurer la diffusion des informations correspondante. L'exercice de cette mission se traduit par trois activités principales : l'hydrographie nationale, le soutien de la défense et l'appui aux politiques publiques de la mer et du littoral.

Le Shom contribue à l'innovation maritime et interagit avec le tissu économique, notamment au moyen du **lab**, son laboratoire d'innovation. Les deux axes de travail prioritaires du **lab** sont : l'amélioration de l'efficacité du traitement des données acquises par le Shom en exploitant de nouvelles approches (IA, big data) et le renouvellement de l'offre de produits et services de l'établissement (notamment dans le cadre de la S-100).

CONTACTS PRESSE

Cerema

Odile DUBOIS

Cheffe de projet CeremaLab
presse@cerema.fr - 07 64 51 05 56

Shom

Nathalie LEIDINGER

Pilote du laboratoire d'innovation
presse@shom.fr - 02 56 31 23 12

⁶ Service hydrographique et océanographique de la Marine